

DOSSIER D'INSCRIPTION

Rentrée 2024

Photo
OBLIGATOIRE

CLASSE DEMANDEE

- 4^{ème} 3^{ème} 2^{nde} GT 2^{nde} Pro NJPF 1^{ère} Pro GMNF 1^{ère} G 1^{ère} STAV
 T^{ale} G T^{ale} STAV T^{ale} Pro GMNF CAPA Agricole CAPA Jardin/Paysage

RENSEIGNEMENT DE L'ÉLÈVE

Nom : Prénoms : Sexe : M F
Né(e) le : __ | __ | ____ Commune de naissance : Code postal :
Pays : Nationalité(s) :
Portable de l'élève :
Mail de l'élève :@.....

N° INE obligatoire

(Numéro connu sur le bulletin trimestriel/convocation examen /relevé de notes ou établissement actuel)

9 chiffres + 2 lettres : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Carte Génération Hauts de France : Je possède une carte 2023-2024 Oui Non

Si oui : Numéro de la carte : et du dossier

Langues Vivantes A Anglais Espagnol Allemand

Langues Vivantes B Anglais Espagnol Allemand

Statut : Externat Demi-pension Internat

Inscription Equitation : Oui Non

Inscription transport navette : Crépy-en-Valois Compiègne Senlis Paris Foch En réflexion

↳ Observations (médicales ou autres)

.....
.....

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

PROPOSITION RDV

ETABLISSEMENT SCOLAIRE ACTUEL

Année scolaire 20__ - 20__ Classe :

Établissement : Public Privé

Adresse :

Code postal : ____ Commune :

Dans son établissement actuel votre enfant bénéficie-t-il d'un dossier ?

PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) Oui Non

PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) Oui Non

PAI (Plan d'Accueil Individualisé) Oui Non

GEVASCO délivré par la Maison Départementale des Personnes Handicapées Oui Non

Si l'une de ces 4 cases est cochée « oui » merci de nous fournir une copie du dossier

LA FAMILLE

Père : Nom Prénom Profession

Mère : Nom Prénom Profession

Situation de famille Mariés Concubins Séparés Divorcés Célibataire Veuf

Coordonnées du responsable légal : père et mère père mère Autre

Adresse :

Code postal Commune :

Tel Domicile

Portable Père : Mail

Portable Mère : Mail

Coordonnées du responsable secondaire (parents séparés) : père mère Autre

Envoi de documents : Résultats scolaires Tous courriers Facture

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel Domicile

Portable: Mail

FACTURATION*

	Aux parents	%			A la mère	%	
	Au père	%			Autre	%	

Par prélèvement automatique (joindre mandat SEPA + RIB)

Par chèque

Pour les parents divorcés ou séparés merci de nous fournir impérativement la copie de l'acte de jugement de divorce ou de séparation.

*Une convention financière doit être établie par payeur.

Comment avez-vous connu l'Institut Charles Quentin ?

- Lors d'une Journée Portes Ouvertes Salons – Forum Site Internet Réseaux sociaux
 Bouches à oreilles Anciens élèves Campagne SMS Journaux
 Flyers dans boîtes aux lettres Spot radio Autres :

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- o Copie des 3 bulletins trimestriels de l'année scolaire en cours et ceux de l'année précédente
- o Une lettre manuscrite de l'enfant présentant son projet professionnel, ses passions, loisirs et sa motivation pour intégrer l'établissement

Fait à : le :

Signature de l'Elève

Signature du Responsable légal

Les renseignements demandés dans cette
 Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978
 vous concernant recueillies par l'Institut Charles
 Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffi



droit d'accès à l'ensemble des informations personnelles
 opposition à leur conservation.
 de votre pièce d'identité.

soyez nos ambassadeurs !

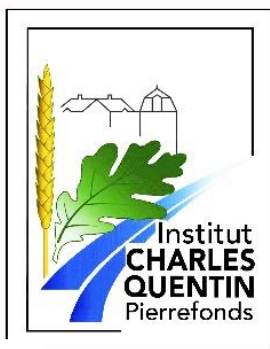
**Recevez
200€**

en parrainant un nouvel élève !

Conditions générales :
 Offre valable pour l'année scolaire 2021-2022. La somme de 200€ sera déduite de la facture de février de l'année scolaire en cours sous réserve
 que le filleul soit toujours scolarisé à date. Cette offre sera caduque en cas de défaut de paiement du parrain. Le dossier sera refusé sans les
 coordonnées complètes du parrain le jour de l'inscription. Aucune demande ne pourra être faite après l'inscription du filleul.

COUPON PARRAINAGE 2024-2025

Parrain / Marraine		Filleul/ Filleule	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Adresse		Classe	
CP			
VILLE			
Tel			
Mail			



ELEMENTS A NOUS FOURNIR AFIN DE VALIDER ET DE CONFIRMER VOTRE INSCRIPTION

A l'issue de votre rendez-vous, vous recevrez un courrier de confirmation du service administratif.

Pour confirmer votre inscription, **nous vous remercions de nous fournir dans les meilleurs délais :**

- 1 chèque d'acompte ou virement de 150€ pour les élèves ½ pensionnaire ou 300€ pour les internes
- 1 exemplaire de la convention financière (2 conventions distinctes pour les parents divorcés)
- 1 autorisation de prélèvement mensuel SEPA accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire jointe à la convention
- 1 photo d'identité avec le nom et la classe de l'élève inscrit au dos
- 1 copie du livret de famille
- 1 copie de la pièce d'identité recto/verso de l'élève
- 1 copie de l'acte de jugement de divorce pour les parents divorcés
- Pour les enfants de plus de 16 ans, 1 copie de l'attestation de recensement et/ou certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
-

A partir de fin juin

- 1 extrait du certificat de radiation délivré par l'établissement scolaire précédent
- Copie du 3^{ème} bulletin trimestriel de l'année en cours à réception du bulletin

partie détachable à remettre à la famille à l'issue du rdv



N'hésitez pas à consulter notre site internet pour tout renseignement complémentaire

www.charlesquentin.com

03 44 42 80 40

Lycéen ? Apprenti ?

La carte Génération #HDF vous offre des aides et de nombreux avantages !

De nombreux avantages jusqu'à 200 €*

Demandez-la vite



* 200 € pour les lycéens
100 € pour les 1^{er} et 2^{es} années
55 € pour les 1^{er} et Terminales

GÉNÉRATION #HDF

www.generation.hautsdefrance.fr

Retrouvez-nous sur



POUR TOUTES INFORMATIONS
0 800 026 080
Service & appel gratuits



PUIS-JE BÉNÉFICIER DE LA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Oui, si vous êtes lycéens (hors BTS) ou apprentis en première année de formation.

QUELLES AIDES LA CARTE GÉNÉRATION #HDF M'OFFRE-T-ELLE ?

• **Pour les lycéens**, une allocation de 100 € la première année et 55 € les années suivantes pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipements nécessaires à votre scolarité, utilisable dès la validation ou revalidation de la carte et jusqu'au 30 avril 2022.

Le jeune dont la famille rencontre des difficultés financières peut faire appel à l'aide complémentaire à la scolarité. Cette aide peut être sollicitée par le lycéen ou sa famille, auprès de l'établissement.

• **Pour les apprentis**, en première année de formation, une allocation de 200 € pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipement professionnel, à utiliser dans les 6 mois à compter de la validation ou la revalidation de la carte.

D'autres aides en faveur des apprentis sont disponibles chaque année via le compte personnel Génération #HDF :

- jusqu'à 200 €/an pour les frais de transports,
- 80 €/an pour compenser les dépenses liées au logement,
- 100 €/an pour les frais de restauration.

COMMENT OBTENIR MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Connectez-vous sur

- L'application Génération #HDF ou sur
- generation.hautsdefrance.fr

Attention ! Votre carte ne vous sera adressée qu'après la validation de votre inscription par votre établissement.

J'AI DÉJÀ UNE CARTE GÉNÉRATION #HDF

Communiquez votre numéro de carte à votre établissement qui procédera à la mise à jour de votre inscription et activera vos droits pour l'année en cours. Vous gardez votre carte tout au long de votre scolarité. Seuls vos droits sont mis à jour lorsque vous changez de statut ou d'établissement.

OÙ ET COMMENT UTILISER MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

- En présentant votre carte au partenaire de votre choix* qui effectuera une transaction en ligne ou avec un terminal de paiement dédié.
- En effectuant, via votre espace personnel, un paiement ou un prépaiement en ligne au partenaire de votre choix si celui-ci accepte ce mode de règlement.

* Retrouvez la liste des Partenaires sur votre espace personnel ou sur generation.hautsdefrance.fr

Pour toutes questions relatives à la carte Génération #HDF, rendez-vous sur la foire aux questions du site generation.hautsdefrance.fr

GÉNÉRATION #HDF

www.generation.hautsdefrance.fr

Retrouvez-nous sur



PARTENAIRE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT POUR VOS MANUELS SCOLAIRES

COMMANDE DE VOTRE PACK EN LIGNE
LIVRAISON À LA RENTRÉE
RACHAT EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

www.arbs.com



ARBS EST PARTENAIRE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

POUR LA COMMANDE DE VOTRE PACK LIVRES



01 Je sélectionne mon pack livres

Vous sélectionnez et personnalisez le pack validé pour votre établissement et votre classe.



02 Je valide ma commande en ligne

Votre établissement scolaire prend en charge votre adhésion ainsi que la première échéance de votre commande.



Je récupère mon pack livres dans mon établissement scolaire



03 Je revends mes livres

À la fin de l'année, dans votre établissement, vous revendez vos manuels aux équipes ARBS présentes sur place.



04 Je ne paie pas la 2^{ème} échéance

Si vous nous revendez l'ensemble des manuels de votre pack livres, en bon état, vous ne payez pas la seconde échéance.

COMMANDEZ SUR NOTRE SITE WWW.ARBS.COM

UNE QUESTION ? BESOIN D'AIDE ?

Assistance en ligne sur www.arbs.com

03 20 72 10 43 (Appel gratuit)
9h00 - 18h00 de Juin à Septembre

@ARBS_ASSO in ARBS

AYEZ L'ESPRIT TRANQUILLE !

Commandez avant le 25 août !

NOS SOLUTIONS PACK LIVRES EN VIDÉO !

Flashez le code !



RDV D'INSCRIPTION

Cadre réservé à la Direction

- Niveau :
- Travail :
- Comportement :

DECISION A L'ISSUE DU RDV D'INSCRIPTION

Cadre réservé à la Direction

Admis Refusé Sous réserve

Travail d'été oui non

Matières à travailler :

.....
.....

Mise sous contrat Travail Discipline

PROJET EDUCATIF

Fondé par l'abbé Charles Quentin en 1947, l'Institut Charles Quentin est un établissement privé, catholique, d'enseignement général et technologique agricole, lié à l'Etat par contrat.

Reconnu par le Ministère de l'Agriculture, l'Institut assume une mission de service public en collaboration avec la Région Picardie. Il répond aux 5 missions confiées par le Ministère de l'Agriculture :

- **Assurer une formation générale, technologique et professionnelle, initiale et continue.** Ainsi, l'Institut comprend un lycée d'enseignement général et technologique agricole (de la 4^{ème} au BTS), un centre de formation continue et d'apprentissage (formations post-bac). Les pôles de compétences de l'établissement portent sur les filières scientifiques, de l'agroenvironnement, de la forêt, de la distribution et du commerce.
- **Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes** par l'aide à la définition d'un véritable projet professionnel et à l'orientation, par une solide préparation aux examens, par l'aide à l'insertion professionnelle et par l'éducation à la citoyenneté.
- **Contribuer aux activités de développement d'expérimentation et de recherche appliquée** essentiellement grâce aux nombreux liens avec la profession et les organismes professionnels.
- **Participer à l'animation et au développement des territoires ruraux** par la mise en place de partenariats et l'accueil de nombreuses manifestations dans ses locaux.
- **Participer à des actions de coopération internationale** en favorisant les échanges, et les voyages d'élèves, d'étudiants et d'apprentis grâce à nos partenaires (l'Allemagne, l'Espagne, l'Irlande, Madagascar...)

Sous tutelle de l'enseignement catholique diocésain, l'Institut est affilié au **CNEAP** (Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé), un réseau regroupant près de 200 établissements. L'appartenance à l'enseignement catholique l'invite, avec l'investissement de deux sœurs de la Communauté Saint Jean dans l'équipe pastorale, à :

- servir l'homme, ouvrir à tous les élèves un chemin de croissance en humanité
- mettre à disposition toutes les richesses du message évangélique ...
- proposer aux jeunes chrétiens les moyens de grandir dans la Foi

Afin de développer son offre de formation, l'Institut a établi un partenariat avec la Maison Française, établissement voisin, sous tutelle des sœurs de la Sainte Croix de Jérusalem. Ce partenariat permet de proposer la préparation de la série ES du BAC, il a été étendu à la rentrée 2013, avec l'installation du collège Jacques Sevin (classes de 6^{ème} et 5^{ème}) sur le site de l'Institut. Ce transfert permet d'offrir aux familles des villages environnants un accès plus facile et aux élèves des locaux plus adaptés.

L'établissement doté d'internats, est situé au cœur de la forêt de Compiègne, au pied du Château de Pierrefonds, dans un parc arboré de 13 ha. Les élèves, étudiants et apprentis, avec l'aide d'une équipe pédagogique disponible, étudient en effectif raisonnable, dans un esprit familial. En complément, les diverses activités sportives et culturelles proposées sont propices au bien-être.

L'Institut prend à cœur de promouvoir des valeurs non seulement chrétiennes mais aussi universelles telles que le respect, l'ouverture à l'autre, la confiance et la solidarité. Par conséquent, il accueille TOUS les élèves dans le respect des différences. Le développement de la personne est au centre des préoccupations de l'équipe éducative.

La collaboration avec les familles est indispensable. En effet, le rôle des parents est primordial : ce sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. L'Association des Parents d'Elèves participe à la vie de l'établissement au travers des conseils (d'administration, d'établissement, de classe...), de la pastorale, des commissions, des sorties et des voyages. Des rencontres régulières, des espaces numériques et collectifs facilitent les liens entre les familles et l'établissement.

L'Institut a pour vocation d'**accompagner**, de **construire** et de faire **s'épanouir** chaque jeune afin qu'il trouve un sens à sa vie et soit acteur de celle-ci.

ACCOMPAGNER

Pour identifier et réaliser son *projet personnel* en partenariat avec la famille ou le tuteur légal : favoriser une qualité d'écoute et un suivi personnel pour une meilleure connaissance de soi

- susciter la curiosité
- responsabiliser
- être autonome

CONSTRUIRE

Pour développer son *projet personnel et professionnel*

- favoriser le goût de l'effort et le sens du travail
- encourager l'engagement
- acquérir un savoir et des méthodes de travail
- privilégier la découverte (stages, voyages, échanges...)
- s'inscrire dans la vie professionnelle et sociale
- s'ouvrir à l'international

S'EPANOUIR

Pour vivre pleinement son *projet personnel*

- dans le respect des personnes, de la différence, des droits et des devoirs de chacun, de l'environnement
- dans le souci d'entraide, de solidarité et d'ouverture aux autres
- dans la découverte et l'approfondissement des valeurs humaines, chrétiennes et d'ouverture au monde en toute liberté

Le projet personnel contribue au développement de chaque jeune. **A l'Institut Charles Quentin**, l'équipe éducative se mobilise sa construction le plus tôt possible : un jeune qui a un projet pourra se projeter dans l'avenir et sera plus motivé pour suivre sa formation. L'équipe s'efforce de donner ou redonner confiance par l'écoute individuelle, le soutien scolaire, le tutorat, le travail en équipe, l'aide méthodologique et l'accompagnement (établissement à échelle humaine).

L'équipe éducative favorise le goût de l'effort et le sens du travail bien fait en favorisant et en encadrant particulièrement les projets, les dossiers et les stages en entreprise : **Module d'Initiative Locale**, projet commercial, concours pédagogiques, **Projet d'Initiative** et de **Communication**, rapport de stage, dossier technologique,

Des rencontres professionnelles, des activités sportives et sorties culturelles, des animations pastorales, sont proposées par l'établissement afin de susciter la curiosité et l'ouverture d'esprit nécessaire au jeune pour ajuster SON PROJET et déterminer SON ORIENTATION.

L'apprentissage de l'autonomie et la prise de responsabilité progressive sont encouragés par les démarches pédagogiques, les ateliers et la participation active à la vie de l'établissement : conseil d'établissement, délégués, internat, foyer, restauration.

Le PROJET doit amener l'élève à être un acteur dans notre société où il connaît ses droits, mais aussi ses devoirs, et dont l'épanouissement personnel ne se fait pas à l'encontre de l'autre, mais avec lui.

**Accompagner et construire pour s'épanouir dans
le dépassement et l'espérance**